

**CULTURE ACTION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

*Centre de professionnalisation
des entrepreneurs
culturels & artistiques*



ARTS GRAPHIQUES
PLASTIQUES
VISUELS

1er

**SEMESTRE
19/20
SEPT > DÉC
PROGRAMME**



ARTS
VIVANTS

	<i>Parcours pour entreprendre</i> Étape 1 / Initiation Bien se déclarer pour bien démarrer 4 octobre ou 25 novembre
	<i>Formation</i> Organiser & budgétiser un événement culturel 11 et 12 octobre
	<i>Parcours pour entreprendre</i> Étape 2 / Pratique Formalités à remplir 18 octobre ou 9 décembre
	<i>Formation</i> nouveau Répondre à un appel d'offre 21 octobre
	<i>Rencontre</i> Biennale des arts plastiques de Besançon 25 > 27 octobre
	<i>Sensibilisation</i> Quel(s) statut(s) pour entreprendre ? 31 octobre
	<i>Formation</i> nouveau Concevoir un projet d'éducation artistique et d'action culturelle 4 et 5 novembre
	<i>Formation</i> Administrer & produire dans le spectacle vivant 8 et 9 novembre
	<i>Formation</i> Communiquer sur un événement culturel 22 et 23 novembre
	<i>Sensibilisation</i> Structuration juridique secteur musical 10 et 11 décembre
	<i>Parcours pour entreprendre</i> Étape 3 / Expert Bien facturer ou céder ses droits 13 décembre
	<i>Tutorat</i> nouveau Penser sa stratégie de diffusion à partir de décembre 2019



- » Graphiste
- » Illustrateur
- » Performeur
- » Photographe
- » Platicien
- » Sculpteur

...

ARTS GRAPHIQUES, PLASTIQUES & VISUELS



Parcours pour entreprendre*

...

Étape 1 / Initiation BIEN SE DÉCLARER POUR BIEN DÉMARRER

- Quel statut pour déclarer votre activité ?
 - Quelles sont les spécificités du statut d'artiste-auteur ?
 - Quelles sont les obligations sociales et fiscales liées à l'exercice de votre activité artistique ?
- » Vendredi 4 octobre 9h30 > 11h30
à Besançon
- » Lundi 25 novembre 14h > 16h
à Besançon

Étape 2 / Pratique FORMALITÉS À REMPLIR

- Formalités pour obtenir un SIRET, code APE. Remplir la déclaration de début d'activité.
- Quand et comment payer ses cotisations sociales ?
 - Quels droits pour quelles cotisations ?
 - Comment établir sa première facture ou note de cession ?
- » Vendredi 18 octobre 9h30 > 11h30
à Besançon
- » Lundi 9 décembre 14h > 16h
Présence souhaitée sur les 2 étapes

Étape 3 / Expert BIEN FACTURER OU CÉDER SES DROITS

- Facturer ses ventes d'œuvres ou céder ses droits d'auteurs :
- Quelles obligations en tant qu'artiste-auteur et/ou en tant que client ?
 - Comment facturer à un particulier ou professionnel ?
 - Qui est diffuseur, qu'est-ce-que le précompte et quelles sont les déclarations à fournir ?
- » Vendredi 13 décembre 9h30 > 12h30
à Besançon
- Prérequis: avoir participé aux Étapes 1 & 2

Rencontre

BIENNALE DES ARTS PLASTIQUES DE BESANÇON

organisée par l'association Pictura

- Retrouvez-nous sur le stand Culture Action pour vous informer sur la réglementation des artistes-auteurs (droits et obligations) et les différents services proposés par l'association.
- Des temps forts seront programmés tout au long de la biennale avec des intervenants professionnels, des organismes sociaux (Ircac, Afdas, etc.) et des représentants des sociétés d'auteurs (Adagp, Saif, etc.).
- » Du vendredi 25 au dimanche 27 octobre
Besançon, Micropolis
Programme des interventions
prochainement

(*) et (**):

Conditions d'accès / Tarifs en fin de brochure

Afin de répondre au plus près de vos besoins et être en connexion avec l'actualité, chaque semestre nous adaptons notre programmation.

- » Artiste et technicien du spectacle
- » Administrateur
- » Chargé de diffusion ou de production
- » Programmateur
- » Organisateur d'événements

...

ARTS VIVANTS



Sensibilisation

STRUCTURATION JURIDIQUE SECTEUR MUSICAL

*en partenariat avec Le Bastion,
dans le cadre des semaines banalisées
CRR - Rodia - Bastion*

Nous aborderons les problématiques fréquemment rencontrées par les musiciens ou associations musicales : support associatif, statuts des artistes, amateurs et professionnels, entrées et sorties d'argent dans l'association, assurances, relations avec les diffuseurs.

- » Mardi 10 + mercredi 11 décembre
10h > 17h à Besançon
Renseignements & inscriptions
auprès du Bastion T 03 81 81 31 12

Tutorat** nouveau

PENSER UNE STRATÉGIE DE DIFFUSION

Connaissance du paysage culturel sur le plan local et national. Positionner ses actions et/ou celles développées dans sa structure. Méthodes nécessaires à l'élaboration d'un plan de développement, mise en place d'outils en matière de production et de diffusion.

→ **Public** : chargé de diffusion / production toute discipline (sauf musique et spectacle en structure itinérante).

- » Démarrage à partir de décembre,
semaine 49 (6 jours répartis sur 6 à 8 mois)

Formations**

Cycle de formations pour entreprendre dans le secteur culturel en tant que producteur ou organisateur. Ces formations sont ouvertes prioritairement aux dirigeants bénévoles associatifs et peuvent également s'adresser aux salariés de structures culturelles.

ORGANISER & BUDGÉTISER UN ÉVÉNEMENT CULTUREL

Festival ? Concert ou autre manifestation culturelle ? Venez acquérir les bases pour organiser ce type d'événement.

- Connaissance du cadre réglementaire et juridique à respecter ;
- sécuriser vos pratiques ;
- apprentissage des notions de base pour établir des budgets ;
- étude de cas pratiques.

- » Vendredi 11 + samedi 12 octobre
9h30 > 17h à Besançon

ADMINISTRER & PRODUIRE DANS LE SPECTACLE VIVANT

Réglementation, fiscalité, cotisations sociales, licences... Mieux connaître les bases pour maîtriser ce domaine :

- Environnement du spectacle (lieux, institutions, rôles...);
- cadre juridique, réglementation, budgets de création et comptabilité ;
- obligations sociales et fiscales.

- » Vendredi 8 + samedi 9 novembre
9h30 > 17h à Besançon

BESOIN D'UN COMPLÉMENT DE FORMATION TECHNIQUE ? (sonorisation, éclairage, fiche technique...)

Consultez l'ARTDAM ! Agence culturelle et technique région BFC → artdam.asso.fr

(*) et (**):

Conditions d'accès / Tarifs en fin de brochure

Sensibilisation

QUEL(S) STATUT(S) POUR ENTREPRENDRE DANS LE SECTEUR ARTISTIQUE & CULTUREL ?

en partenariat avec BGE Franche-Comté

Vous avez un projet professionnel dans le secteur artistique et culturel : artistes interprètes, auteurs, entrepreneurs de spectacle, et vous ne savez pas comment démarrer votre activité ?

Ce secteur obéit à une réglementation particulière avec des statuts atypiques pour les entrepreneurs.

Culture Action présentera un panorama de ces statuts et de leurs fonctionnements correspondant aux différentes situations.

» Jeudi 31 octobre 9h30 > 12h30
à Besançon

Renseignements & inscriptions
auprès de la BGE Franche-Comté
T 03 81 47 97 00

Formations **

nouveau RÉPONDRE À UN APPEL D'OFFRE

Comment répondre efficacement aux marchés publics ?

- Les règles principales en matière d'achat public ;
- trouver le bon marché ;
- élaborer un dossier de candidature ;
- élaborer un dossier d'offre.

» Lundi 21 octobre 9h30 > 17h
à Besançon



...

nouveau CONCEVOIR UN PROJET D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET D'ACTION CULTURELLE

- Positionner son projet sur un territoire selon des objectifs clairs ;
- distinguer les acteurs, interlocuteurs, relais et partenaires ;
- repérer les cadres d'intervention, les dispositifs et les sources de financement ;
- utiliser une méthodologie et des outils de gestion de projet.

» Lundi 4 + mardi 5 novembre 9h30 > 17h
à Besançon

COMMUNIQUER SUR UN ÉVÉNEMENT CULTUREL

Comment communiquer ? Définir et toucher son public ? Quels outils maîtriser et comment bien les utiliser ? Des méthodes pour réussir une communication efficace.

- Définir un message clair, sa cible, son public ;
- choisir des supports de communication adaptés ;
- construire un rétroplanning ;
- étude de cas pratiques.

» Vendredi 22 et samedi 23 novembre
9h30 > 17h à Besançon

(*) et (**):

Conditions d'accès / Tarifs en fin de brochure

sur-mesure FORMATIONS, SENSIBILISATIONS À LA DEMANDE

→ nous pouvons intervenir sur la région Bourgogne-Franche-Comté ;

→ votre demande doit concerner un minimum de 6 participants ;

→ une participation financière peut être requise en fonction de l'intervention demandée.

Exemples de thématiques possibles :



Arts vivants

Structuration juridique secteur musical ;
Actualités sociales régime de l'intermittence ;
Les droits des artistes interprètes ;
Contractualiser dans les arts vivants.



Arts graphiques, plastiques & visuels

Parcours pour entreprendre ;
Actualités sociales artistes-auteurs ;
Contractualiser dans les arts visuels ;
Diffuseurs : comment rémunérer un artiste-auteur ?



Book / dossier numérique ;
Muscler son site web.

Liste non exhaustive, nous pouvons étudier toutes demandes spécifiques :
contact@culture-action.org

Culture action

Que vous soyez...

Étudiant, salarié,
demandeur
d'emploi,
intermittent du
spectacle, artiste
professionnel ou
amateur, diffuseur,
organisateur,
association,
collectivité locale...

Dans le cadre de nos missions de sensibilisation, information, accompagnement et formation des acteurs du secteur culturel et artistique en matière de gestion, de réglementation, d'organisation et de communication, nous proposons également :

- Des ressources à consulter en ligne ou sur place ;
 - des rendez-vous conseils personnalisés ;
 - de l'accompagnement sur-mesure ;
 - des formations adaptées ;
 - un service de gestion de vos données sociales.
- ⇒ **En savoir plus** culture-action.org ou [f](https://www.facebook.com/cultureaction) cultureaction
- ⇒ **Pour toute question** T 03 81 41 01 91 ou contact@culture-action.org

nouveau

CONDITIONS D'ACCÈS À NOS SERVICES

Valable pour une année civile

→ CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT, PARCOURS, FORMATIONS

- Inscription obligatoire :
en ligne culture-action.org ou sur demande
 - Contribution (*):
10€ TTC personne physique ou 30€ TTC personne morale
 - Complément de financement (**):
Les formations et tutorat requièrent une participation financière supplémentaire à la contribution initiale : demandez un devis (possibilité de prise en charge par les OPCOS, Pôle Emploi...).
- ⇒ **Paiement** par CB en ligne uniquement ou par chèque, plus d'infos culture-action.org

→ GESTION DES DONNÉES SOCIALES (SGDDS) POUR LE SPECTACLE VIVANT & L'AUDIOVISUEL

- Demande d'abonnement :
par mail à contact@culture-action.org à l'attention de Lucie Collin (responsable du SGDDS)
- Tarifs :
Abonnement annuel + facturation mensuelle en fonction du nombre de fiches de paie

Notre équipe est à votre écoute pour vous permettre d'avancer et de rester dans les clous !

Nous contacter

CULTURE ACTION

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La Friche Artistique
10 avenue de Chardonnet
25000 Besançon
T 03 81 41 01 91
contact@culture-action.org
[f](https://www.facebook.com/cultureaction) cultureaction
culture-action.org

Association loi 1901
Siret 431 814 888 000 43 / APE 8559A

L'équipe

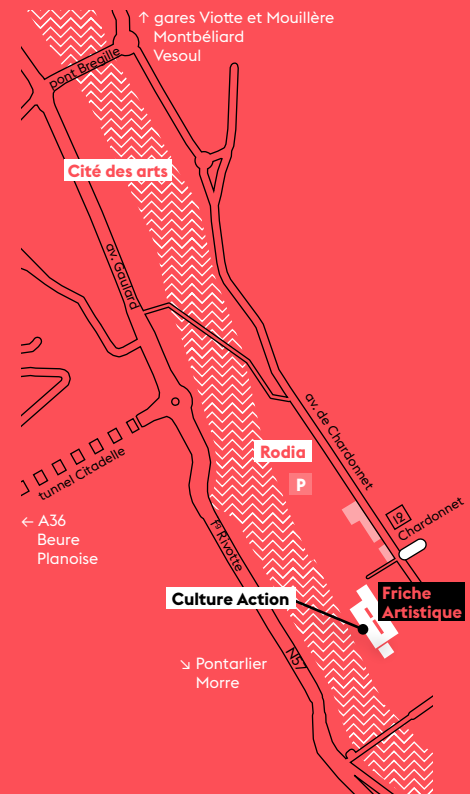
- ↳ **MARIE-HÉLÈNE BASSET**
Co-directrice
- ↳ **YASSER LAHSSINI**
Co-directeur
- ↳ **CATHERINE POUPLIN**
Assistante de direction
- ↳ **CLÉMENCE MÉSNIER**
Assistante communication
et relations presse
- ↳ **LUCIE COLLIN**
Responsable du service
de gestion des données sociales
- ↳ **ANOUC IMBERT**
Assistante du service
de gestion des données sociales

Un détour qui vous fera gagner du temps !

Venir chez nous...

- **BUS LIGNE 12** direction Prés de Vaux, arrêt Chardonnet
- **PARKING GRATUIT** à proximité
- **ENTRÉE** accès au bâtiment côté Doubs au fond de la cour avec un ouvre porte à gauche de l'entrée

RETROUVEZ-NOUS À LA FRICHE ARTISTIQUE !



*Culture Action
Bourgogne-
Franche-Comté
Centre de
professionnalisation
des entrepreneurs
culturels
& artistiques*

culture-action.org



Culture Action est agréée par la Direction Régionale et Départementale Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale de Bourgogne-Franche-Comté pour l'accueil de volontaires en mission de Service civique.